

MIGRATION ET AGROECOLOGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST



Les avis exprimés dans le présent rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Les dénominations utilisées et la présentation des données dans le rapport ne signifient pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'OIM sur les statuts juridiques d'un quelconque pays, territoire ou d'une quelconque ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou limites.

L'OIM est attachée au principe que la migration humaine ordonnée est bénéfique aux migrants et à la société. En sa qualité d'organisation intergouvernementale, l'OIM agit de concert avec ses partenaires de la communauté internationale pour : appuyer dans la réponse aux difficultés opérationnelles de la migration ; promouvoir la compréhension des questions de migration ; encourager le développement social et économique à travers la migration ; et faire respecter la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Le présent document a été écrit en 2019 par Anna-Gaëlle Chesnier Piña, consultante experte junior en Migration, Environnement et Changement climatique (MECC) auprès de l'OIM, sous la coordination de Hind Aïssaoui Bennani, experte MECC du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le document a été révisé par Ileana-Sinziana Puscas, chargée de projets MECC, et Lorenzo Guadagno, responsable de la réduction des risques de catastrophe de la Division MECC de l'OIM au siège à Genève, en Suisse.

La traduction française du présent document a été réalisée en 2023 et révisée par Hugo Brandam, Consultant de la Division MECC de l'OIM.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tél. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Elle est une traduction non officielle de l'original en Anglais, Migration and Agroecology in West Africa.

Photo de couverture : Sénégal © OIM 2018/Alioune NDIAYE

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2019. *Migration et agroécologie en Afrique de l'Ouest*. OIM, Genève.

ISBN 978-92-9268-488-4 (PDF)

© OIM 2023



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

MIGRATION ET AGROÉCOLOGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

RENFORCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DES PERSONNES, DES COMMUNAUTÉS ET DES TERRITOIRES DANS LA DÉCISION DE MIGRER OU NON

Contexte

Les mouvements de population dans les pays de l'Afrique de l'Ouest¹ ont une tradition de longue date. Ils sont vus comme un élément clé pour les stratégies d'amélioration des moyens d'existence (IPCC, 2014 ; Mertz *et al.*, 2011 ; OIM, 2018a), et une stratégie d'adaptation face aux facteurs de stress climatique. Plusieurs facteurs, comme les motivations économiques, sociales, politiques et environnementales, peuvent être à l'origine de la migration.

Les mutations environnementales en cours liées au changement climatique influencent les modèles de migration du fait de leur impact sur les moyens de subsistance, comme sur le secteur agricole qui représente 35 % du PIB de l'Afrique de l'Ouest. Au cours des dernières décennies, la région a connu une augmentation des températures et des régimes de précipitations imprévisibles et instables (Banque mondiale, 2019 ; IPCC, 2013) et des phénomènes à évolution lente qui dégradent les ressources naturelles et posent un défi à la productivité du secteur agricole.

En milieu rural ouest-africain, la principale activité génératrice de revenus reste le secteur agroalimentaire, représentant plus de 80 % de l'emploi, et comprend les activités allant de la production à la transformation, au conditionnement, au transport, à la distribution et au commerce de détail (Allen *et al.*, 2018). Puisque l'agriculture reste le principal secteur d'emplois en Afrique de l'Ouest (Awumbila *et al.*, 2014), la dégradation de la production agricole constitue un facteur de migration qui pousse les communautés à migrer de façon saisonnière ou permanente à la recherche de revenus complémentaires ou de meilleures opportunités.

L'agriculture est non seulement très vulnérable aux facteurs de stress climatique, mais également aux facteurs de stress sanitaire comme la COVID-19. En effet, la

fermeture des frontières a entravé la mobilité humaine et a causé la déstabilisation des chaînes d'approvisionnement et la perturbation du commerce, rendant les systèmes de production et de distribution alimentaires vulnérables.

Le modèle agroécologique (avec ses pratiques locales, en circuit court et d'autosuffisance) peut contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, des conditions de vie et de la résilience des communautés, tout en favorisant des pratiques agricoles plus durables (Douce, 2020).

« L'agroécologie est basée sur les concepts et principes écologiques en vigueur pour optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement, tout en tenant compte des aspects sociaux qui doivent être résolus pour un système alimentaire juste et durable »
(FAO, s.d.).

L'agroécologie peut jouer un rôle important dans le développement de meilleures pratiques d'adaptation et de résilience face au changement climatique. Elle représente souvent une pratique à petite échelle et très diversifiée dont l'objectif consiste à trouver des solutions spécifiques aux problèmes locaux (Levard et Mathieu, 2018) en faisant la promotion de l'utilisation durable des écosystèmes et en choisissant la flore locale qui résiste aux facteurs de stress climatique. Contrairement à l'agriculture conventionnelle, l'agroécologie encourage la protection de la biodiversité, et sa production a de multiples retombées économiques et avantages nutritionnels (FAO, 2018a).

Le présent article a pour objectif de montrer le lien entre la migration et l'agriculture en Afrique de l'Ouest pour appuyer les politiques de gestion de la migration, les investissements pour les diasporas, l'égalité des genres et la protection de l'environnement. Il cherche à souligner les avantages de la transition vers l'agroécologie pour les communautés dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, ainsi que ses liens avec la décision de migrer ou non.

1 Ce document régional a été développé par le Bureau Régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui couvre les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Tchad, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Bien que ce document soit particulièrement porté sur l'Afrique de l'Ouest, les recommandations sont applicables au contexte Afrique Centrale.

L'agroécologie peut créer des opportunités d'exploitation agricole et d'autres opportunités économiques non agricoles qui aident à résoudre l'insécurité relative aux moyens de subsistance (facteur potentiel de migration des communautés) (FAO, 2018b).

Figure 1. Le potentiel de l'agroécologie dans la décision migratoire et les défis d'ordre environnementaux

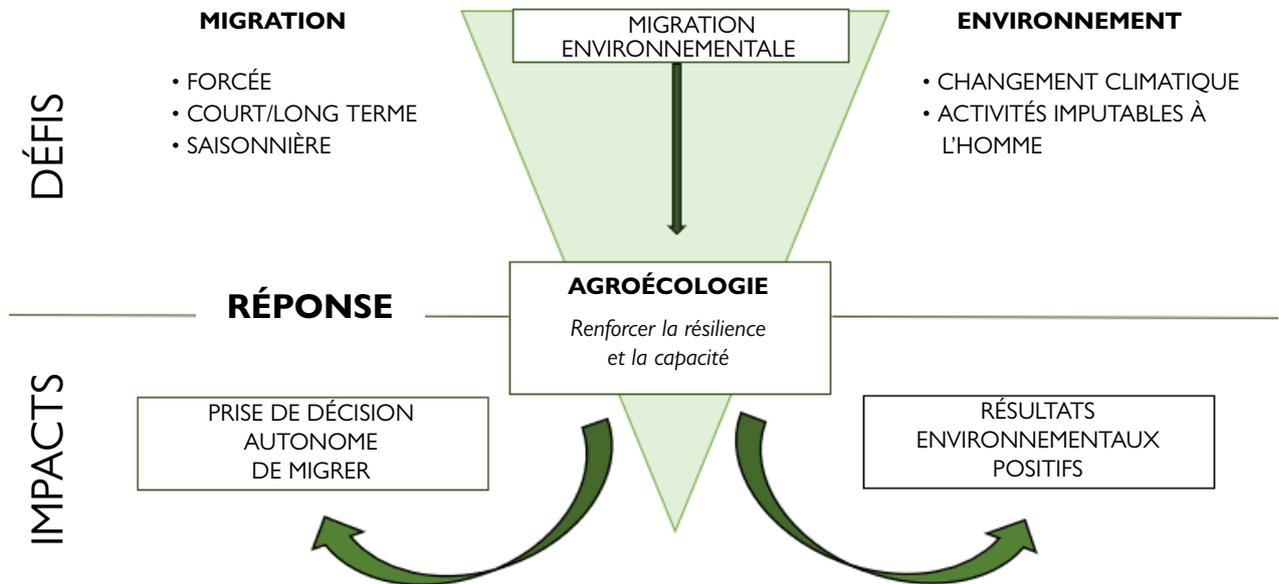
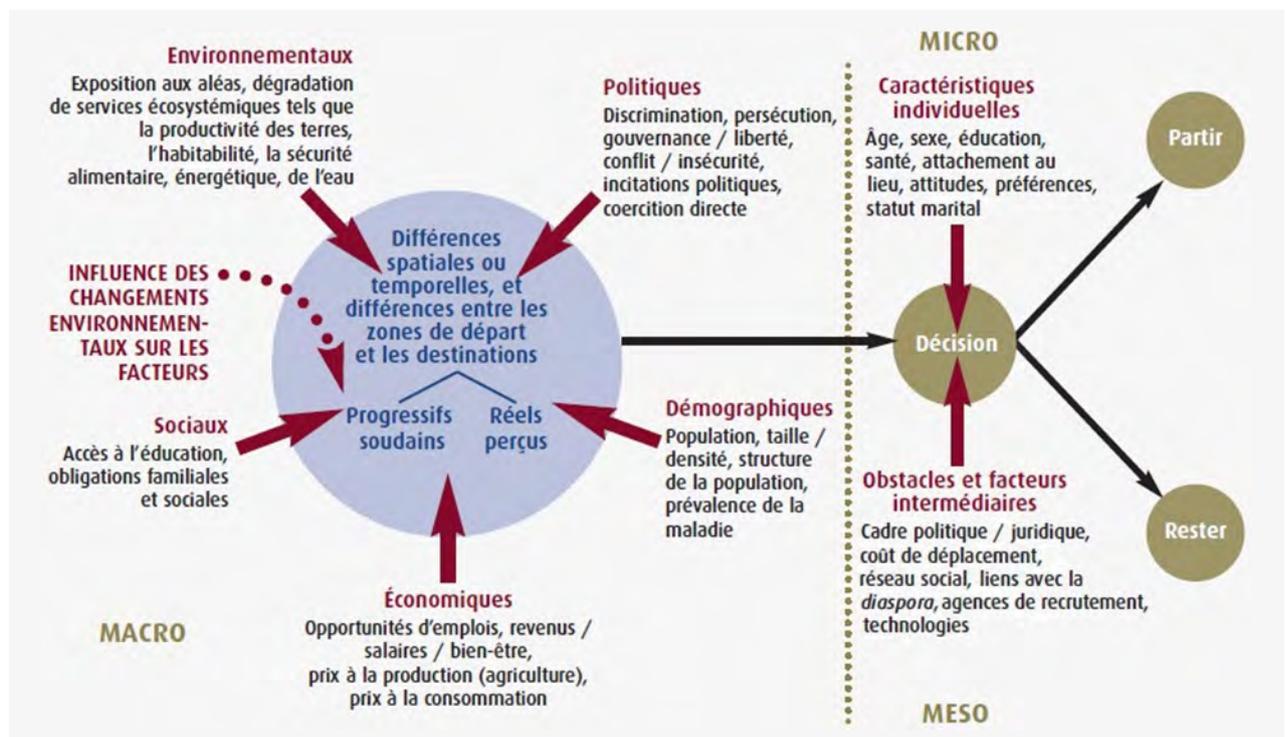


Figure 2. Les facteurs complexes de la migration



Source: OIM, 2017b.

Facteurs de la migration

La décision migratoire est influencée par le contexte multidimensionnel dans lequel vit la personne ou la communauté (voir figure 2). Il existe un consensus mondial derrière l'idée que l'augmentation des opportunités en termes de moyens de subsistance et la diversification des revenus peuvent **faire de la migration un choix plutôt qu'une nécessité**. Toutefois, plus de données et d'analyses sur le lien sont nécessaires pour les recherches à venir afin de mieux comprendre les dynamiques de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, et ses effets aux niveaux sociaux et environnementaux. **Une transition vers l'agroécologie peut donc être bénéfique pour les communautés marginalisées à travers le renforcement des moyens de subsistance durables et la liberté de choix dans la décision migratoire des communautés déjà marginalisées** (IATP, 2019).

Perspective politique

Sur la scène internationale, il existe plusieurs politiques et accords de renforcement des mesures d'adaptation à la dégradation de l'environnement et au changement climatique, tenant compte de leurs impacts sur la mobilité humaine (OIM, 2014a). Beaucoup de pratiques agroécologiques sont alignées sur les politiques et accords sur la migration et le changement climatique.

Sur la migration, le **Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières**, adopté en 2018, est le premier accord intergouvernemental qui comprend des engagements des États pour la résilience climatique. En outre, dans le **Cadre de Gouvernance de la Migration de l'OIM**, l'un des objectifs est de chercher à développer le bien-être socio-économique des migrants et de la société, qui peut être soutenu par les pratiques agroécologiques

Du point de vue environnemental, l'agroécologie est alignée sur les objectifs de l'**Accord de Paris sur le Climat**, **la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification et la Convention sur la Diversité Biologique**. Elle contribue directement à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), particulièrement l'ODD2 sur la Faim « Zéro », l'ODD8 sur le Travail Dément et la Croissance Économique, et l'ODD11 sur les Villes et Communautés Durables (FAO, 2018b). En effet, les pratiques agroécologiques aident à aborder les problèmes de la faim et de la pauvreté, tout en intégrant les questions d'égalité des genres.

Les politiques relatives à l'agroécologie existent également au niveau régional. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté en 2005 la Politique Agricole Régionale (ECOWAP, en Anglais). Cette politique a proposé un programme d'appui pour une transition agroécologique. Mais bien que le potentiel de mise en œuvre soit connu, il existe un manque de coordination, de stratégie et de connaissances de la dimension migratoire qui entravent à sa bonne mise en œuvre (OXFAM, 2015).

Cependant, en 2018, l'Alliance pour l'**Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO)** - un groupe d'organisations gouvernementales, d'instituts de recherche et de mouvements sociaux travaillant sur l'agroécologie - a été créée pour encourager la transition de l'agriculture conventionnelle vers l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO, 2020).

Le travail de plaidoyer au niveau politique est toujours à un stade de rédaction mais des progrès spécifiques ont été observés. L'un des sept piliers de la 3AO est lié aux thèmes de la migration et de l'exode rural ; une raison supplémentaire qui fait de cette alliance une opportunité pour faire avancer le travail sur le lien entre la migration et l'environnement. Au Sénégal, la Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES), regroupant plusieurs acteurs clés dans le domaine de l'agriculture et de l'agroécologie, a produit avec succès des directives pour une transition vers l'agroécologie qui ont été transmises au président Macky SALL en février 2020 (CIRAD, 2020).

Alors que les effets néfastes du changement climatique augmentent dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, la production agricole et les moyens de subsistance deviennent de plus en plus vulnérables avec comme conséquence une migration forcée plus fréquente (FAO et al., 2018). Par conséquent, il y a un besoin et une possibilité d'intégrer la migration dans les politiques agricoles afin d'établir efficacement le lien entre la migration et l'agriculture.

Agendas 2030 et 2063 de l'Union africaine

L'Agenda 2030 pour le développement durable est une approche intégrée qui établit l'équilibre entre les trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale). Il donne un cadre global qui **aborde le lien complexe entre la migration et le développement**. Ses principales caractéristiques liées à la migration et à l'environnement sont la reconnaissance de la **contribution positive des migrants pour une croissance inclusive et un développement durable, et les pratiques de résilience climatique** pour répondre au changement climatique.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine est un cadre stratégique pour une croissance inclusive et un développement durable dans toute l'Afrique en synergie avec l'Agenda 2030. Introduit par « Nous, le peuple de l'Afrique et sa Diaspora » (We, the people of Africa and her diaspora, en anglais), sa vision et son plan d'action portent sur le renouveau politique, économique et social avec **une reconnaissance claire du rôle de la migration dans la région**. Dans le cadre de ses sept attentes, des liens avec l'Agenda 2030 et les composantes environnementales sont clairement perçus, comme l'**importance des économies résilientes au changement climatique pour des emplois décents** et le plaidoyer pour la modernisation des systèmes agricoles africains à travers la science, la technologie, l'innovation et les connaissances locales ; le tout avec l'intégration des questions environnementales.

Migration, agriculture et changement climatique en Afrique de l'Ouest

L'Afrique demeure en grande partie rurale avec seulement 43 % de sa population vivant en milieu urbain (DESA, 2018). Dans ces zones, l'agriculture est la principale source de revenus, représentant 60 % de l'emploi (UNEP, 2010 ; Lynch, 2019). En Afrique subsaharienne, l'agriculture est tributaire des conditions climatiques ; 95 % de l'agriculture est pluviale. Les effets pervers du changement climatique affectent le secteur agricole et les communautés, y compris les migrants qui y travaillent. La preuve d'un niveau grandissant d'incertitude et d'imprévisibilité par rapport aux régimes de précipitations dans la région (IPCC, 2019) pose un problème de rareté de l'eau, augmentant ainsi la vulnérabilité dudit secteur.

En outre, les facteurs de stress climatique et les effets des pratiques agricoles non durables, comme la réduction de la fertilité des sols et de la biodiversité, dégradent davantage les terres. Ces **processus environnementaux imputables à l'Homme peuvent entraver les activités génératrices de revenus dans le secteur agricole. Cette situation peut pousser 80 % des travailleurs dépendant de l'économie de l'alimentation à chercher d'autres activités génératrices de revenus, ce qui conduit à l'exode (OCDE et FAO, 2016)**. La communauté d'origine peut en retour souffrir de la perte de jeunes et de travailleurs, laissant derrière une population vieillissante et généralement les femmes et les enfants.

Ferme agroécologique Swani Tiqa et le fondateur de Sow Ranch, Belal Sow. © OIM 2019/Aïssatou SY



La migration et l'exode saisonniers circulaires en Afrique de l'Ouest, liés aux saisons sèches et pluvieuses sont des stratégies d'adaptation économique (UNCCD, 2016). Cependant, le changement climatique altère les régimes de précipitations et détériore les conditions de vie des ménages ruraux déjà pauvres, **creusant alors le fossé des inégalités**.

Dans ce contexte, la création d'emplois est essentielle au développement rural, et l'agroécologie peut atténuer la pression qui conduit à l'exode forcé à la recherche d'emploi car cette activité demande une importante main-d'œuvre (UNCCD et OIM, 2019).

Agroécologie : Renforcer la résilience

« La résilience est la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à un danger à résister, absorber, supporter, s'adapter, transformer et se remettre des effets de ce danger de façon rapide et efficace, notamment en préservant et restaurant ses structures et fonctions essentielles de base » (UNDRR, 2009). Dans le contexte des écosystèmes et des moyens de subsistance fragiles, le changement climatique amplifie les menaces exacerbant les conditions existantes de marginalisation socio-économique, y compris l'insécurité alimentaire, le chômage, le manque de protection sociale et la dégradation de l'environnement - tout cela peut amener les communautés à quitter leur lieu habituel de résidence (FMMD, 2017). Par conséquent, une transition vers des pratiques plus durables, comme l'agroécologie, peut aider à relever les défis et renforcer la résilience des communautés (voir figure 1). Les pratiques agricoles durables appuient la création d'**emplois verts** qui sont définis comme des opportunités d'emplois qui « répondent aux défis mondiaux de protection de l'environnement, de développement économique et d'inclusion sociale » (OIT, 2016). En développant de telles opportunités économiques au niveau des communautés en milieu rural, les conditions d'amélioration et de contribution à l'atténuation des tendances de l'exode rural seront possibles. **De plus, l'agroécologie appuie l'autonomisation des agriculteurs locaux dans des contextes où ils sont, depuis longtemps, négligés et marginalisés (IATP, 2019) puisque ces pratiques capitalisent et intègrent le savoir local et traditionnel.**

Qu'en est-il de l'agriculture urbaine et périurbaine ?

Vidéo : *Migration, agriculture et urbanisation au Sénégal*

L'agriculture est souvent vue comme une activité rurale, négligeant ainsi l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP). Cependant, l'AUP occupe une place importante dans l'économie des pays africains. **Elle permet de satisfaire une partie considérable de la demande alimentaire grandissante en milieu urbain, mais elle est rarement prise en compte dans les politiques locales ou nationales.** L'AUP augmente l'autonomie et améliore les conditions de vie des ménages à faibles revenus, ce qui peut être une activité pour la réintégration, tel que démontré par les projets de l'OIM. Par exemple, à Ouagadougou au Burkina Faso, plus de 45 000 emplois sont directement ou indirectement liés à l'agriculture urbaine (Ba, 2014).

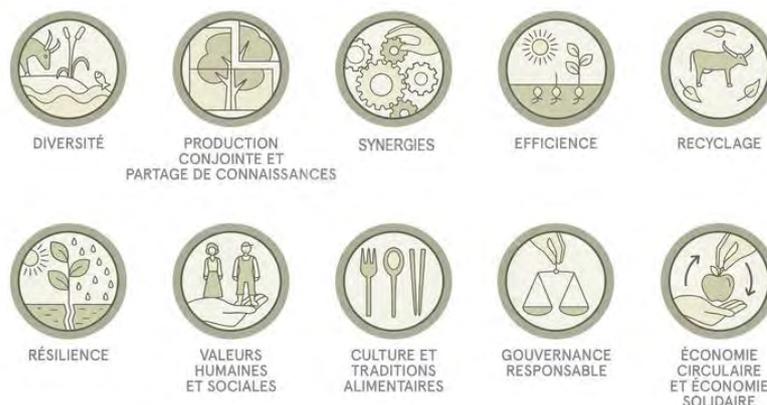
Le changement climatique rend vulnérable la chaîne agroalimentaire, et les villes sont affectées puisqu'elles dépendent des pratiques agricoles en milieu rural pour leurs ressources. L'agriculture urbaine et périurbaine peut alors être une stratégie d'adaptation car elle donne un accès facile à l'alimentation (Dubbeling *et al.*, 2019). D'ailleurs, cette activité peut être une stratégie pour faire face à l'exode rural et renforcer la capacité de la ville à gérer les migrants qui arrivent. **Une meilleure intégration des migrants dans le développement local et la vie socio-économique** peut éviter la création de bidonvilles. Globalement, la migration ordonnée, sûre et régulière peut intégrer les migrants dans les activités économiques (*ibid.*).

L'agroécologie est une pratique durable qui est à la fois réactive et proactive dans le contexte du changement climatique. C'est une mesure réactive car elle soutient l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et elle est proactive parce qu'elle peut améliorer la durabilité des pratiques agricoles sur le long terme et devenir une nouvelle source d'emplois, réduisant ainsi les déplacements forcés (Zickgraf, 2019). Les résultats positifs sur le court et le long terme concernent également la nutrition et la santé avec la promotion d'un régime alimentaire diversifié et le contournement des produits chimiques. De surcroît, la cohésion sociale est au cœur de l'agroécologie avec le besoin de réseaux locaux pour la commercialisation des produits. Elle donne également une possibilité d'établir une base pour l'égalité des genres à travers, par exemple, la priorisation de la participation des femmes dans les projets (ActionAid, 2017) et la reconnaissance des droits fonciers des femmes indépendamment de leur contexte socioculturel.

L'agroécologie comprend également la dimension de l'action collective et se maintient à travers le partage horizontal des connaissances. Sur le long terme, l'agroécologie joue un rôle important dans la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, le développement et l'autonomisation des individus et des communautés.

Les approches agroécologiques garantissent une production bonne et durable et réduisent le risque de dépendance aux intrants externes comme les pesticides, les engrais et les semences. De cette manière, elles permettent aux personnes et aux communautés de garder leur pouvoir, leurs revenus et leurs responsabilités (ActionAid, 2017), renforçant ainsi leur résilience (voir figure 3).

Figure 3. Les 10 éléments de l'agroécologie



Source: FAO, s.d.

La perspective du genre et de la jeunesse²

Pour garantir la résilience des communautés rurales, il est essentiel de veiller à ce que l'agriculture puisse s'adapter au changement climatique. En accroissant la biodiversité et en évitant les produits agrochimiques nocifs, les agriculteurs adeptes de l'agroécologie peuvent renforcer leur résilience face au changement climatique et aux zoonoses.

Sur le marché du travail, ceux qui dépendent des activités tributaires du climat sont exposés à de nombreuses situations de vulnérabilité, non seulement à cause des effets délétères du changement climatique, mais aussi à cause de la protection dont ils ont besoin en ce qui concerne le genre et l'âge. Les femmes et les jeunes travailleurs jouent un rôle important sur le marché de l'emploi dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Reconnaître leur importance dans l'élaboration des politiques publiques pourrait permettre de soutenir les activités et les investissements dans ce secteur.

En Afrique subsaharienne, **environ 60 % des femmes travaillent dans le secteur agricole** (OIT, 2016), et pourtant **elles représentent moins de 10 % des propriétaires fonciers** (FAO, 2015). Bien que la situation varie fortement d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays, les femmes sont un groupe important dans la main-d'œuvre agricole et des acteurs clés de l'économie informelle (UNISS, 2018). Pendant la saison sèche, elles restent souvent seules avec les personnes âgées et les enfants dans les villages, pendant que les hommes partent à la recherche d'autres sources de revenus. De même, elles sont très souvent exclues des processus de décision et socialement vulnérables.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les innovations réalisées par les femmes sur la base des principes agroécologiques leur ont permis de s'organiser et de renforcer leur autonomie grâce à une agriculture pratiquée sur toute l'année (FAO, 2015). Avec ces innovations, elles ont pu renforcer leur présence et leur visibilité au sein de leurs communautés, mais aussi leur estime de soi (FAO, s.d.). Ce témoignage d'un agriculteur agroécologique du Sénégal illustre parfaitement : « Les femmes qui travaillent dans l'agriculture sont les porte-voix du plaidoyer pour l'agroécologie comme seul système durable pour une vie saine et un environnement préservé » (IED Afrique, 2015). **Les femmes rurales peuvent s'autonomiser et devenir plus résilientes en adoptant des pratiques agricoles durables et adaptées.**

² La définition de la "jeunesse" varie dans les différentes sociétés du monde en fonction des contextes démographiques, financiers, économiques et socioculturels. Dans le cadre du présent document, la jeunesse sera définie selon les instruments des Nations Unies, soit de 15 à 24 ans (DESA, 2013).

D'autre part, grâce à sa croissance démographique, l'Afrique tend à se rajeunir avec 64,5 % de sa population totale constituée de jeunes (Fondation Mo Ibrahim, 2019). La moitié de la population de l'Afrique subsaharienne a moins de 25 ans, et près de 20 millions de personnes, dont 12 millions de jeunes ruraux arrivent sur le marché du travail chaque année (FAO, 2015). Pourtant, 72 % des jeunes ruraux en Afrique sont en situation de chômage ou occupent des emplois précaires. La migration est alors très souvent la seule option qui leur reste afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Du fait que l'agroécologie peut accroître le besoin de main-d'œuvre, les jeunes peuvent tirer profit de cette opportunité tout en participant à la protection de l'environnement. Un acteur local clé de Rufisque au Sénégal a confié à l'OIM dans un entretien : « Près de 60 % de notre main-d'œuvre saisonnière vient du Burkina Faso, du Mali et de la Gambie »³.

L'agroécologie peut alors absorber le nombre croissant de jeunes en situation de chômage qui envisageraient de migrer. La reconnaissance de son potentiel - étant reconnue comme une opportunité d'emplois attrayante pour la jeunesse en milieu rural, y compris les migrants - et une communication efficace sur les exemples de réussite peuvent influencer le contexte politique et financier des projets agroécologiques et créer un environnement favorable ; un réel besoin dans la région (3AO, 2020).

Il est également important de promouvoir les **emplois décents** qui renforcent les droits des migrants dans ce secteur. Un emploi décent est défini par l'Organisation internationale du Travail comme un emploi productif offrant une égalité des chances et un traitement égal pour toutes les femmes et tous les hommes, et garantissant un revenu équitable, une sécurité sur le lieu de travail, une protection sociale et la liberté d'expression (OIT, 2013). Il est important de créer et de promouvoir des emplois décents dans la région car les économies y sont majoritairement informelles et les travailleurs migrants - avec de faibles revenus et de mauvaises conditions de travail - sont souvent sans protection sociale (OIT, 2019). Grâce à la pratique et à la formation, les connaissances sur les pratiques agricoles acquises peuvent être vulgarisées et les jeunes eux-mêmes peuvent être accompagnés pour démarrer leurs propres projets agroécologiques. Ce partage horizontal des connaissances passe également par la « formation des formateurs » : des agroécologistes formés démultiplient les bonnes pratiques dans le but de former des relais qui passeront l'information à un public plus difficile à atteindre et accéléreront dès lors la transition, tout en assurant sa pérennité.

3 OIM, *Migration, agriculture et urbanisation au Sénégal*. Rufisque, Sénégal, 3 Juin 2020. Disponible sur www.youtube.com/watch?v=p0sVWXqL_8&feature=youtu.be.

Diaspora et agroécologie

La migration peut être un moyen d'adaptation qui permet de diversifier la base de revenus d'un ménage (Stapleton, 2017) et la diaspora peut jouer un rôle essentiel pour répondre aux besoins au niveau local et soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales. Grâce aux envois de fonds, les ménages peuvent subvenir à leurs besoins, augmenter leur capital d'investissement en cas de défaillance des marchés du crédit et contribuer à pallier le manque d'accès à l'aide financière (de Haas, 2011).

Plus de **40 % des envois de fonds internationaux sont destinés aux zones rurales** (FAO, 2016a). Il est presque impossible de donner des chiffres exacts sur ces flux financiers en Afrique de l'Ouest mais il est reconnu qu'ils réduisent l'incidence et la gravité de la pauvreté, puisque les ménages arrivent à diversifier leurs sources de revenus, à épargner et à investir (Plaza et Ratha, 2009). Outre le capital, les transferts non monétaires - tels que l'expertise, les compétences et même les nouveaux modèles sociaux - contribuent à renforcer les moyens de subsistance des familles (Mercandalli et Losch, 2018). Les membres de la diaspora, particulièrement ceux qui possèdent des terres dans leurs pays d'origine ou dont les compétences et qualifications en agroécologie sont avérées, peuvent être des acteurs du développement qui améliorent la croissance économique, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales et fournissent une assurance en cas de chocs (FAO, 2016a).

Diaspora et agroécologie à Kolda au Sénégal

À Kolda, une région du sud du Sénégal, l'OIM a réalisé une étude, intitulée « Intégration des dimensions environnementales dans le soutien à la réintégration pour réduire les effets du changement climatique sur la migration en Afrique de l'Ouest ». Cette dernière se consacre aux opportunités de moyens de subsistance pour les migrants de retour dans le cadre de mesures résilientes face au changement climatique. L'expérience de Sow Ranch a été notée comme un cas d'école. Son fondateur, Belal Sow, lui-même migrant de retour de la diaspora sénégalaise aux États-Unis, a transformé 10 hectares de terres dégradées et abandonnées en un champ agroécologique florissant. Aujourd'hui, ce site joue aussi le rôle de centre de formation et contribue à l'autonomisation économique d'un village en proie à l'exode rural et au chômage des jeunes.

En renforçant les réseaux transnationaux d'engagement des diasporas par le transfert de compétences et les investissements productifs, comme l'agroécologie, on pourrait influencer la migration forcée et l'exode rural. La volonté de la diaspora de s'impliquer dans le développement local est réelle. En 2018, lors du Forum agroalimentaire de la diaspora africaine en Belgique, les discussions ont été axées sur la manière d'aborder la question des investissements de la diaspora dans les pratiques agricoles. En effet, ce type d'événements est une occasion pour un plaidoyer fort sur la contribution potentielle des envois de fonds destinés aux méthodes d'agriculture durable.

Diaspora et agroécologie au Maroc

L'OIM met en œuvre un projet sur l'engagement de la diaspora dans le développement de l'agroécologie au Maroc. Son objectif est de conseiller et de guider la diaspora marocaine pour qu'elle investisse dans des pratiques agricoles durables. Comme c'est le cas dans plusieurs pays en Afrique, la diaspora marocaine est très dynamique et contribue à la résilience d'une grande partie des zones rurales. Dans ce projet, les profils des migrants de retour travaillant dans l'agroécologie ont été identifiés et les avantages économiques, sociaux et environnementaux de leurs projets ont été étudiés. Ce projet a confirmé la capacité de la diaspora à soutenir le développement et à renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaires dans les zones rurales, et ainsi créer des opportunités d'emplois verts pour les jeunes en zones marginalisées. Cette approche est assez convaincante pour être reproduite dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest également.

Les défis du développement de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest

Même si l'agroécologie exerce une influence positive sur la décision de migrer ou non, ainsi que sur la résilience face au changement climatique, elle fait toujours face à des défis structurels, sociaux et économiques qui peuvent limiter son succès.

Obstacles structurels

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont des politiques différentes en matière de migration, d'environnement et d'agriculture. Toutefois, en analysant les pratiques sur le terrain, ils partagent presque tous les mêmes défis. L'accès à la terre et à la propriété foncière est l'un des défis les plus complexes (UNISS, 2018). Dans le cas du

Sénégal, par exemple, l'insécurité foncière est en grande partie la résultante du droit coutumier qui continue à régir les droits fonciers. L'administration foncière décentralisée, établie depuis 1996 (IIED, 2008), donne aux gouvernements locaux des municipalités et des communes rurales la propriété des terres domaniales, mais l'application des lois a été « sporadique et avec un succès limité » (Banque mondiale, 2019). De même, l'urbanisation et l'expansion rapides des villes d'Afrique de l'Ouest affectent la disponibilité des terres agricoles. Au Sénégal, par exemple, une zone agricole proche de la ville de Dakar est en risque de se transformer en zone résidentielle.

« L'insécurité du régime foncier a un impact sur la capacité des personnes, des communautés et des organisations à transformer les terres dans le but d'encourager à la fois la gestion durable et l'adaptation au changement climatique et son atténuation. [...] Ces facteurs influent également sur la dynamique de la migration forcée »
(OIM et UNCCD, 2019).

En outre, le changement climatique, les catastrophes soudaines et les températures extrêmes sont difficiles à gérer, ce qui justifie la nécessité d'une police d'assurance efficace et d'un accompagnement de la part du gouvernement, par exemple à travers des subventions. Cependant, dans le système actuel, les subventions gouvernementales en Afrique de l'Ouest sont principalement consacrées à l'agriculture conventionnelle avec la vente d'engrais, de pesticides et d'herbicides, ce qui ne permet pas aux agriculteurs des pays en développement de bénéficier de prix équitables pour l'achat des intrants nécessaires à leur production. Pour cela, ils sont souvent obligés de s'endetter (FAO, 2016a ; Fitzpatrick, 2015). Les subventions accordées par les gouvernements pour démarrer des projets agroécologiques restent encore incertaines dans la région.

Outre les subventions, l'assurance contre les risques climatiques peut également accompagner les petits exploitants agricoles car elle leur offre une sécurité en cas de chocs climatiques, telles que les sécheresses ou les inondations. Elle constitue un filet de sécurité pour les agriculteurs vulnérables lorsqu'elle est accompagnée de manière consciente par des programmes parallèles sur l'agriculture durable. C'est ce sur quoi travaillent présentement l'African Risk Capacity (ARC) et la CNULCD au Mali, en Mauritanie, au Burkina Faso et en Gambie, avec comme objectif de débloquer des fonds pour aider les communautés vulnérables menacées par les sécheresses.

De même, la disponibilité et l'accès à l'eau restent un défi. Les raisons varient dans la région, mais le point commun reste la pénurie d'eau et le besoin croissant d'irrigation occasionnés par la croissance démographique et l'augmentation des besoins en nourriture (FAO, 2018a). En plus, l'avancée rapide du désert dans le Sahel accroît les problèmes d'absorption des nappes phréatiques

pour les aquifères, rendant ainsi l'eau souterraine difficile à atteindre. En raison de la situation dans les zones rurales où la mécanisation - les châteaux d'eau, par exemple - et l'accompagnement font défaut, les petits exploitants agricoles familiaux ont eux aussi de grandes difficultés d'accès à l'eau et ne peuvent donc atteindre des productions autosuffisantes.



Ferme agroécologique Swani Tîqa, Maroc. © OIM 2019/Aïssatou SY

Sphères sociale et économique

Le passage de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture agroécologique nécessite un changement de méthodes et de comportements. L'acceptation et la volonté de ce changement sont des freins majeurs car le niveau de prise de risque en Afrique de l'Ouest est faible (Levard et Mathieu, 2018). Étant donné que les investissements en agroécologie peuvent durer cinq ans avant de devenir rentables, ils sont très risqués pour les ménages à faibles revenus. Par conséquent, un emploi secondaire est indispensable. L'accès à l'information et à la formation est aussi une grande nécessité pour les communes rurales intéressées. Toutefois, c'est encore là un défi à cause de la situation géographique et en général de l'absence de formateurs et d'acteurs. Par ailleurs, l'absence de relations avec les partenaires financiers et l'accès limité aux marchés entravent la capacité des agriculteurs à devenir autonomes (UNISS, 2018 ; Blein et al., 2008).

Puisque les produits agroécologiques sont bien souvent plus chers que les autres produits non agroécologiques similaires sur le marché, il est essentiel de mettre en place des stratégies pour en créer la demande. Pour ce qui est de l'inclusion financière - l'accès à l'épargne, au crédit, à l'assurance et aux envois de fonds à un coût raisonnable -, elle reste hors de portée pour de nombreux ménages africains (Filmer et Fox, 2014). Les ménages agricoles doivent pouvoir épargner et emprunter de l'argent pour plusieurs raisons, entre autres l'obtention et l'entretien des terres, l'achat et/ou la location d'équipements. Malheureusement, l'accès aux services financiers formels est limité pour eux. Cela concerne d'avantage les jeunes qui ont de grandes difficultés à mobiliser des capitaux car leur capacité à épargner et à emprunter est souvent limitée par la réglementation bancaire (*ibid.*).

Conclusion et recommandations

En Afrique de l'Ouest, **la migration est une pratique sociale et économique**. Par conséquent, plusieurs facteurs déterminent le processus de prise de décision vers la migration. Des facteurs, tels que l'environnement et les stress actuels dus au changement climatique, obligent les populations à se déplacer. Le caractère imprévisible et l'insuffisance des précipitations, la dégradation de l'environnement et l'érosion des sols sont les principaux facteurs qui exacerbent la vulnérabilité de la production agricole. Par ailleurs, les mouvements à partir des zones rurales vers les villes peuvent exercer une pression sur les infrastructures et les services des régions de destination et entraîner l'apparition de bidonvilles en l'absence de politiques d'intégration. À côté de cela, l'expansion de l'urbanisation réduit les terres agricoles disponibles dans les périphéries urbaines.

Ces tendances ont un impact sur les travailleurs ruraux et les obligent à explorer d'autres possibilités en dehors de leurs communautés. Il est essentiel que les pratiques agricoles adaptées au changement climatique soient pleinement prises en compte dans l'élaboration des politiques des pays de l'Afrique de l'Ouest, afin d'**aider les agriculteurs à développer leurs projets et à réduire la migration forcée**. Comme illustré dans les études de cas et les exemples de réussite, **l'agroécologie est un ensemble de pratiques qui favorisent la résilience aux chocs et aux pressions climatiques**. La promotion de projets pertinents en matière de transition agroécologique peut aider les agriculteurs ruraux à renforcer leurs moyens de subsistance et à diversifier leurs revenus. Cela peut influencer la prospérité économique des territoires ruraux par la création de nouveaux emplois verts.

Même si les défis dans les zones rurales, tel que le manque d'infrastructures et d'accès aux services de base et aux marchés, restent présents, l'agroécologie peut être un moyen de renforcer l'autonomie des communautés et de contribuer à renforcer leur sécurité alimentaire. **De manière générale, cela pourrait en définitive faire de la migration un choix et non une nécessité**.

Les objectifs de l'analyse ci-dessus consacrée à la relation entre migration et agroécologie sont les suivants :

- Empêcher et réduire la migration forcée due au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, en particulier chez les jeunes, les femmes et les petits exploitants agricoles ;
- Mettre en évidence les avantages environnementaux, économiques et sociaux communs aux pratiques agricoles durables, telle que l'agroécologie ;

- Stimuler l'engagement de la diaspora dans l'agroécologie ;
- Contribuer à une meilleure protection des travailleurs migrants dans l'agriculture.

En tenant compte de tous ces éléments, ce document recommande ce qui suit :

À l'intention des organisations, associations et groupes internationaux et nationaux travaillant sur l'agroécologie

- Rassembler et vulgariser les connaissances et appuyer la production de données sur les avantages sociaux de l'agriculture rurale et périurbaine en Afrique de l'Ouest, avec un focus particulier sur l'agroécologie ;
- Encourager la production de connaissances autochtones pour documenter les pratiques favorisant la résilience et les exemples de réussite ;
- Encourager le modèle de "formation des formateurs" en agroécologie ;
- Accompagner les gouvernements locaux dans des initiatives portant sur la gouvernance des ressources naturelles (terre, eau) et la création d'emplois verts.

À l'intention des chefs de projets agroécologiques

- Mieux comprendre les besoins de protection des migrants saisonniers internes et internationaux dans le secteur agricole.

À l'intention des institutions gouvernementales et des décideurs politiques

- Renforcer la cohérence entre les politiques agricoles, environnementales et migratoires ;
- Évaluer et relever les défis qui entravent la transition vers l'agroécologie aux niveaux financier et institutionnel par rapport, notamment, aux subventions, aux régimes fonciers et aux financements ;
- Développer et renforcer les outils techniques et les réseaux de communication pour encourager l'engagement de la diaspora et des jeunes dans l'agroécologie à travers la production et/ou la commercialisation ;
- Renforcer à travers les politiques et les pratiques la protection des travailleurs migrants dans le secteur agricole, compte tenu de leur contribution positive au développement local.

Bibliographie

- ActionAid
2017 Agroecology, empowerment and resilience: Lessons from ActionAid's Agroecology and Resilience project. Johannesburg.
- African Development Bank
2018 *Central Africa Economic Outlook*. Macroeconomic developments and poverty, inequality, and employment. Abidjan.
- African Union Commission
2015 *Agenda 2063: The Africa We Want*. Final edition. Addis Ababa.
- Allen, T., P. Heinrigs et I. Heo
2018 Agriculture, food and jobs in West Africa. West African Papers, No. 14. OECD Publishing, Paris.
- Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO)
2020 *Rapport de Suivi: Avancées des Initiatives du Plan d'Action de 3AO*. Document d'appui à la rencontre stratégique de Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest. Dakar.
- Awumbila, M., Y. Benneh, J. Kofi Teye et G. Atiim
2014 Across artificial borders: An assessment of labour migration in the ECOWAS region. Research report (ACPOBS/2014/PUB05). ACP Observatory on Migration, Bruxelles.
- Ba, A.
2014 L'Agriculture urbaine en Afrique: Un potentiel vivrier sous-exploité face à l'insécurité alimentaire. Le Blog de la Fondation FARM, 5 Novembre. Disponible à www.hubrural.org/L-agriculture-urbaine-en-Afrique.html#:~:text=Bio%C3%A9nergies,L'agriculture%20urbaine%20en%20Afrique%20%3A%20un%20potentiel%20vivrier%20sous%2D,Afrique%20particul%C3%A8rement%20en%20Afrique%20subsaharienne.
- Bance, S.
2013 Caractérisation des dispositifs d'accompagnement des exploitations agricoles familiales vers l'intensification durable au Burkina Faso [Mémoire de fin de cycle]. Université de Ouagadougou, Burkina Faso.
- Banque mondiale
2019 Senegal Cadastre and Land Tenure Improvement Project. Report.
s.d. [Climate Change Knowledge Portal](#) (consulté le 18 mars 2020).
- Blein, R., B.G. Soulé, B. Faivre-Dupaigre et B. Yérima
2008 Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), Paris.
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
2020 [Sénégal: Le pays se mobilise pour une transition agroécologique](#). Communiqué de presse. 13 février.
- Cochet, H., O. Ducourtieux et N. Garambois
2019 *Systèmes Agraires et Changement Climatique au Sud: Les Chemins de l'Adaptation*. Editions Quae, Versailles.
- Conrad, A.
2014 We are farmers: Agriculture, food security, and adaptive capacity among permaculture and conventional farmers in Central Malawi [PhD thesis]. American University, Washington, D.C.
- D'Annolfo, R., B. Gemmill-Herren, B. Graeub et L.A. Garibaldi
2017 A review of social and economic performance of agroecology. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 15(6):632–644.
- de Haas, H.
2011 The determinants of international migration: Conceptualising policy, origin and destination effects. *IMI Working Papers Series*, No. 32. University of Oxford.
- Decent Jobs for Youth
2017 [Green jobs for youth: Boosting decent jobs for young people, greening the economy](#). Thematic Plan, Issue 4.
- Département des affaires économiques et sociales (DESA)
2013 [Definition of youth](#).
2018 [World Urbanization Prospects 2018: Highlights](#). Population Division, New York, p. 7.

- Douce, S.
2020 Au Burkina Faso, une ferme agroécologique veut réinventer « le monde d'après ». *Le Monde Afrique*, 5 mai.
- Dubbeling, M., R. van Veenhuizen et J. Halliday
2019 L'agriculture urbaine comme stratégie de réduction des risques face au changement climatique et aux catastrophes. *La Revue de l'Institut Veolia – Facts Reports*, p. 32.
- Fall, S., D. Niyogi et F.H.M. Semazzi
2006 Analysis of mean climate conditions in Senegal (1971–98). *Earth Interactions*, 10(5):1–40.
- Filmer D. et L. Fox
2014 *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*. Africa Development Series. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Fitzpatrick, I.
2015 [From the roots up: How agroecology can feed Africa](#). *Global Justice Now*. Londres.
- Food and Agriculture Organization (FAO), International Fund for Agricultural Development (IFAD), International Organization for Migration (IOM), et World Food Programme (WFP)
2018 The linkages between migration, agriculture, food security and rural development. Technical report.
- Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)
2017 [Analytical report of the Workshop on Climate Change and Human Mobility Towards Dignified, Coordinated and Sustainable Responses](#), Skhirat, 24 mai.
- Gravel, A.
2016 Les pratiques agroécologiques dans les exploitations agricoles urbaines et périurbaines pour la sécurité alimentaire des villes d'Afrique subsaharienne [Essai Faculté des Sciences]. Université de Sherbrooke, Québec.
- Innovations Environnement Développement (IED) Afrique
2015 Femmes et agroécologie. *AGRIDAPE*, 31(4).
- Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP)
2019 [Agroecology: Key to agricultural resilience and ecosystem recovery](#). 16 juin.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC)
2013 *Climate Change 2013: The Physical Science Basis*. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York.
2014 Human security. En: *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects*. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York.
2019 *Climate Change and Land*. An IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems.
- International Institute for Environment and Development (IIED)
2008 Land and decentralisation in Senegal. Issue paper No. 149. Londres.
- Kabore, P.N., B. Barbier, P. Ouoba, A. Kiema, L. Some et A. Ouedraogo
2019 Perceptions du changement climatique, impacts environnementaux et stratégies endogènes d'adaptation par les producteurs du Centre-nord du Burkina Faso. *VertigO*, 19(1).
- Kälin, W.
2010 Conceptualising climate-induced displacement. *Climate Change and Displacement. Multidisciplinary Perspectives*. *European Journal of International Law*, 22(4).
- Kandji, S.T., L. Verchot et J. Mackensen
2006 Climate change and variability in the Southern Africa: Impacts and adaptation strategies in the agricultural sector. World Agroforestry Centre (ICRAF) and United Nations Environment Programme (UNEP), Nairobi.
- La Via Campesina (LVC)
2016 [Opinion: Agroecology for gender equality](#). *Farming Matters*, 32(3).

- Levard, L. et B. Mathieu
2018 Agroécologie: Capitalisation d'expériences en Afrique de l'Ouest. Gret and Agronomes Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), Nogent-sur-Marne.
- Lynch, S.
2019 Job creation: Agriculture's potential to mitigate youth migration. Dossier: Stemming youth migration. *Spore*, No. 193:17–22. Disponible à www.cabdirect.org/cabdirect/abstract/20193281990.
- Mbow, C., O. Mertz, A. Diouf, K. Rasmussen et A. Reenberg
2008 The history of environmental change and adaptation in eastern Saloum–Senegal: Driving forces and perceptions. *Global and Planetary Change*, Issue 64:210–221.
- Mercandalli S. et B. Losch
2018 *Une Afrique Rurale en Mouvement: Dynamiques et Facteurs des Migrations au Sud du Sahara*. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Rome.
- Mertz, O., C. Mbow, A. Reenberg, L. Genesio, E.F. Lambin, S. D'haen, M. Zorom, K. Rasmussen, D. Diallo, B. Barbier, I.B. Moussa, A. Diouf, J.Ø. Nielsen et I. Sandholt
2011 Adaptation strategies and climate vulnerability in the Sudano-Sahelian region of West Africa. *Atmospheric Science Letters*, 12(1):104–108.
- Mo Ibrahim Foundation
2019 [Africa's youth are key to informing the debate on African migrations](#).
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
2005 Optimización de la humedad del suelo para la producción vegetal: El significado de la porosidad del suelo. *Boletín de Suelos de la FAO*, 79.
2008 Water for agriculture and energy in Africa: The challenges of climate change. Report of the ministerial conference. Sirte, 15–17 décembre.
2015 Gender and land statistics: Recent developments in FAO's Gender and Land Rights Database. Technical note. Rome.
- 2016a Report of the regional meeting on agroecology in Sub-Saharan Africa. Dakar.
2016b [Migration, Agriculture and Rural Development: Addressing the Root Causes of Migration and Harnessing Its Potential for Development](#).
2018a [FAO's Work on Agroecology: A Pathway to Achieving the SDGs](#).
2018b [Les 10 éléments de l'agroécologie: Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables](#).
s.d. [Plateforme des connaissances sur l'agroécologie](#) (consulté le 18 mars 2020).
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) and Food and Agriculture Organization (FAO)
2016 [Agriculture in sub-Saharan Africa: Prospects and challenges for the next decade](#). En: *OECD-FAO Agriculture Outlook 2016–2025*. Paris.
- Organisation internationale du Travail (OIT)
2013 [Decent Work Indicators: Guidelines for Producers and Users of Statistical and Legal Framework Indicators](#). ILO manual. Deuxième édition. Genève.
2016 [Addressing gender gaps in Africa's labour market](#). Press release. 7 mars.
2019 [Social Protection for Migrant Workers and Their Families in ECOWAS States](#). Abidjan.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
2014a [IOM Outlook on Migration, Environment and Climate Change](#). Genève.
2014b [Migration, Environment and Climate Change: Evidence for Policy \(MECLEP\) Glossary](#). Genève.
2016 [Migration Governance Framework](#).
2017a [Migrants and migration policy in the context of the adverse effects of climate change and environmental degradation](#). Global Compact thematic paper. Genève.
2017b [The Atlas of Environmental Migration](#). Routledge, Oxford et New York.
2018a [Environmental change and translocal vulnerability in Senegal. Migration, Environment and Climate Change \(MECC\): Policy Brief Series, 4\(3\)](#).
2018b [Youth, Employment and Migration Strategy in West and Central Africa](#). Dakar.
2019a [Migration Flows in West and Central Africa. Overview 2017–2018](#).
2019b [Climate Change and Migration in Vulnerable Countries: A snapshot of least developed countries, landlocked developing countries and small island developing States](#). IOM Migration Environment and Climate Change (MECC) Research Series. Genève.

- s.d. [Migration, Environment and Climate Change: Policy Brief Series](#) (consulté le 18 mars 2020).
- Organisation internationale pour les migrations (OIM) et United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)
 2019 *Addressing the Land Degradation–Migration Nexus: The Role of the United Nations Convention to Combat Desertification*. Genève. Available at www.unccd.int/sites/default/files/2019-08/IOM%20UNCCD%20Desertification%202019%20FINAL.pdf.
- OXFAM
 2015 *ECOWAP: A Fragmented Policy*. Oxfam GB, Oxford.
- Plaza, S. et D. Ratha
 2009 *Diaspora for Development in Africa: Overview*. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Raleigh, C., L. Jordan et I. Salehyan
 2008 *Assessing the impact of climate change on migration and conflict*. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Stapleton, S.O., R. Nadin, C. Watson et J. Kellett
 2017 *Climate Change, Migration and Displacement: The Need for a Risk-Informed and Coherent Approach*. Overseas Development Institute (ODI), Londres et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York.
- Sylla M.B., P.M. Nikiema, P. Gibba, I. Kebe et N.A.B. Klutse
 2016 *Climate change over West Africa: Recent trends and future projections*. In: *Adaptation to Climate Change and Variability in Rural West Africa* (J.A. Yaro et J. Hesselberg, eds.). Springer, Cham.
- Tschakert, P.
 2007 Views from the vulnerable: Understanding climatic and other stressors in the Sahel. *Global Environmental Change*, 17(3–4):381–396.
- United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)
 2016 [Restauration des terres : une solution à l'exode rural en Afrique de l'Ouest ?](#) 22 juin.
- United Nations Environment Programme (UNEP)
 2010 *Africa Water Atlas*. Division of Early Warning and Assessment (DEWA), Nairobi, p. 11.
- United Nations Integrated Strategy for the Sahel (UNISS)
 2018 [UN Support Plan for the Sahel: Working Together for a Prosperous and Peaceful Sahel](#).
- United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNDRR)
 2009 *UNDRR Terminology on Disaster Risk Reduction*. Genève.
 2019 [Nature-based solutions for disaster risk reduction](#). PreventionWeb UNDRR Editors.
- United States Agency for International Development (USAID)
 2019 *Agriculture and food security: West Africa Regional*.
- Zickgraf, C.
 2019 Human mobility and climate change: Migration and displacement in a warming world. *Great Insights*, 8(4).



Anna-Gaëlle Chesnier Piña est une experte junior en migration, environnement et changement climatique. Son travail a, jusqu'ici porté sur la région ouest-africaine et du centre, bien que son intérêt soit au-delà de l'Afrique. En plus de l'OIM, elle a été publiée auprès de l'Observatoire des Déplacements Internes grâce à son étude de terrain sur l'influence du changement climatique sur les flux de mobilité au Sénégal. Avec son Master obtenu à l'Université de Lund en Suède sur la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, elle est passionnée des travaux et recherches de plaidoyer dans ce domaine.



Hind Aissaoui Bennani est une experte senior et spécialiste des thématiques sur la migration, l'environnement et le changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Avec ses connaissances solides en agriculture, dans les énergies renouvelables, dans la planification politique et la migration, elle a contribué et appuyé l'élaboration de projets Migration, Environnement et Changement Climatique, particulièrement au Maghreb et en Afrique de l'Ouest. Avec son expérience pratique auprès de l'OIM, elle dispose d'un solide réseau de professionnels et des connaissances en gestion de projets dans les domaines de la recherche et du plaidoyer.

Pour des informations et des mises à jour sur les travaux de l'OIM sur la migration, l'environnement et le changement climatique, consultez le portail de l'OIM sur la migration environnementale.

www.environmentalmigration.iom.int

Suivez nous sur Twitter : [@IOM_MECC](https://twitter.com/IOM_MECC)

Environmental Migration Portal
Knowledge Platform on People on the Move in a Changing Climate

English | Français | Español

HOME ABOUT NEWS POLICY RESEARCH CAPACITY BUILDING PUBLICATIONS

ABOUT THE PORTAL

The *Environmental Migration Portal: Knowledge Platform on People on the Move in a Changing Climate* seeks to provide a one-stop service website to promote new research, information exchange and dialogue, intended to fill the existing data, research and knowledge gaps on the migration-environment nexus.

Follow us

NEW! IOM Environmental Migration Newsletter - May-June 2020

NEW! The COVID-19 Pandemic, Migration and the Environment: Think Piece and Call for Submissions



17 route des Morillons, BP 17, 1211 Genève 19, Suisse
Tel. : +41 22 717 9111 • Fax : +41 22 798 6150
Email: hq@iom.int • Site web : www.iom.int